

## Délibération n°2023-006 du Conseil d'administration du 14 mars 2023 portant désignation des personnalités qualifiées membres du Conseil Scientifique

**Membres du Conseil d'administration : 38**

**Membres présents et représentés au début de la séance : 33**

Vu le décret n°2021-1315 du 8 octobre 2021 relatif à l'établissement public Campus Condorcet modifiant le décret n°2017-1831 du 28 décembre 2017 ;

Vu le règlement intérieur du Campus Condorcet ;

Vu la délibération n°2022-026 du conseil d'administration du 29 novembre 2022 portant désignation des personnalités qualifiées membres du conseil scientifique,

Considérant que M. Fabien PLAZANNET, directeur du département Philosophie, Histoire, Sciences de l'Homme à la bibliothèque nationale de France a quitté ses fonctions en décembre 2022 et qu'il convient donc de le remplacer conformément à l'article 6 du règlement intérieur,

Vu la proposition de remplacement faite par le Directeur général de la Bibliothèque nationale de France présentée par le bureau et par le Président de l'EPCC pour siéger au sein du conseil scientifique en qualité de personnalité qualifiée ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

### Décide

#### Article 1 :

De désigner comme personnalité qualifiée membre du Conseil scientifique en remplacement de M. Fabien PLAZANNET :

- **Thierry PARDE**, délégué à la Stratégie et à la recherche à la Bibliothèque nationale de France,

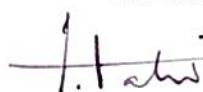
**Votes pour : 33**

**Votes contre :**

**Abstention :**

Affichage le 14/03/2023  
Publication au registre des actes de l'Établissement le 14/03/2023  
Transmission au contrôle de légalité le 14/03/2023  
Délibération certifiée exécutoire le 29/03/2023

Le Président du conseil d'administration



**Pierre-Paul ZALIO**